

## CONCOURS

Service des ressources humaines  
Division de la dotation

FONCTIONNAIRES

### **TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN COMMUNICATION OU EN MULTIMÉDIA (INTÉGRATION WEB)**

SERVICE DES COMMUNICATIONS  
DIVISION DU MULTIMÉDIA ET DE L'ÉDITION

POSTE TEMPORAIRE

La Ville de Québec est à la recherche de personnes qualifiées pour constituer une liste pour l'emploi de technicienne ou technicien en communication ou en multimédia (intégration Web) à la Division du multimédia et de l'édition du Service des communications.

#### **SOMMAIRE DE LA FONCTION**

Sous l'autorité du directeur de la division, la personne titulaire de ce poste participe à l'élaboration et à la réalisation d'activités des projets Web de l'organisation. Elle assure la préparation et l'intégration des éléments de contenu et tient à jour le site Internet de la Ville de Québec, l'intranet municipal ainsi que certains sites associés, notamment celui de la Bibliothèque de Québec. Elle prépare divers éléments visuels, produit les gabarits et crée les feuilles de style qui seront utilisées sur le site Internet, dans l'intranet et pour les outils de publication de contenu Web. Elle effectue les différents tests avant publication avec divers navigateurs et sur diverses plateformes. Elle assure une coordination technique entre l'équipe Web et le Service des technologies de l'information et des télécommunications et prépare les documents d'analyse fonctionnelle. Elle évolue dans l'environnement Microsoft .NET et Sharepoint et participe au développement d'applications Web et mobile. En collaboration avec l'équipe, elle identifie les besoins des clientèles et propose des solutions adaptées à ces dernières. Elle accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES	<p>Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'intégration multimédia et un minimum de trois années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.</p> <p>Avoir une très bonne connaissance des outils et logiciels d'édition Web et graphique tels que Microsoft Expression Web et Sharepoint Designer, Adobe Photoshop, Illustrator, Flash, After Effects, Acrobat Professionnel, Dreamweaver et de la suite Office.</p> <p>Maîtrise de la mise en page et de l'intégration de pages Web en HTML/CSS et bonne connaissance du javascript.</p> <p>Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction de documents fonctionnels pour le développement d'applications Web et mobile, d'outil de gestion de contenus et de formulaires.</p> <p>Habilité à intégrer des éléments textes, images, vidéos et à créer des gabarits de formulaires Web et des animations Flash en tenant compte de l'optimisation, de l'ergonomie et de l'accessibilité du site Internet. La connaissance du montage vidéo, de l'animation et de la production d'outils multimédias est considérée comme un atout.</p> <p>Maîtrise du français oral et écrit.</p> <p>Bonne résistance au stress et rapidité d'exécution.</p> <p>Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont l'esprit d'équipe, le souci du service à la clientèle et de la qualité du produit.</p>
TRAITEMENT	De 35 657 \$ à 52 754 \$ (échelle 2010).
HORAIRE	35 heures par semaine. La personne peut être appelée à offrir une disponibilité les soirs, les fins de semaine et au cours de la période estivale.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 29 janvier au 13 février 2014
NUMÉRO DE CONCOURS	FONCT-009-2014
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : <a href="http://www.ville.quebec.qc.ca">www.ville.quebec.qc.ca</a> dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.